

COMMISSION PEDAGOGIQUE –2022-2023 DU DIALOGUES

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Manda Green (MCF)	Salem Kchoum (MCF, Lyon 2)		
	Pascaline Dury (PR, Lyon 2)		Ada Duque-Luz (intervenante professionnelle)
			Gwen Le Goff (intervenante professionnelle)
Suppléant président.e			
Cécile Poix (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Négociations commercialisation des prestations touristiques spécialisées

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Anthony Simon (MCF)	Corina Veleanu (MCF)	Thanh-Ha Bargas (PRAG)	Morgane Blachon
	Manda GREEN (MCF)	Flavie Aubrun (PRAG)	Manon Viall
Suppléant président.e			
Setty Moretti (MCF)	)		e

COMMISSION PEDAGOGIQUE 2022-2023 LICENCE 2 LICENCE 3 LEA

Arrêté n°2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Elisa Rossi Danelzik (MCF italien)	Malcolm HARVEY (MCF anglais)		Frédérique THEPAULT (ESTRI)
	Claudia LAMBERT (MCF allemand)		
	Sandra BINDEL (MCF italien)		
	Sylvie PROTIN (MCF espagnol)		
	Omar ASBAYOU. (MCF arabe)		
	Salah TRABELSI (PR arabe) suppléant		
	Ting-Shiu LIN (MCF Chinois)		
Suppléant président.e	Maria Da Conceicao Coelho Ferreira (MCF Portugais)		
	Corina VELEANU (MCF anglais)		

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
L2 LLCER ARABE

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
OULDDALI Ahmed (MCF)	PAOLI Bruno (PR)	FARAH Bushra (PRCE)	
	VALTER Stéphane (PR)	TESRIF Mustapha (PRAG)	
Suppléant président.e			
TRABELSI Salah (PR)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE L2 – 2022-2023

L2 LLCER ANGLAIS ET ANGLAIS SCANDINAVE

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Amélie Ducroux (MCF)	Véronique Lacoste (MCF)		
	Marine Riou (MCF)		
Suppléant président.e			
Caroline Olsson (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
L2 LLCER ANGLAIS-ESPAGNOL (double licence)

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Olivier Richomme (MCF)	Agnès Delahaye (MCF)		
	José Carlos de Hoyos (MCF)		
Suppléant président.e			
Fiona Simpkins (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
L3 LLCER ARABE

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
OULDDALI Ahmed (MCF)	PAOLI Bruno (PR)	FARAH Bushra (PRCE)	
	VALTER Stéphane (PR)	TESRIF Mustapha (PRAG)	
Suppléant président.e			
TRABELSI Salah (PR)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
L3 LLCE ANGLAIS-ESPAGNOL (double licence)

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Olivier Richomme (MCF)	Agnès Delahaye (MCF)		
	José Carlos de Hoyos (MCF)		
Suppléant président.e			
Fiona Simpkins (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Licence 3 LLCER Anglais et Anglais-Allemand

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : <u>si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u>
Jean-Charles PERQUIN (MCF)	Pascal BATAILLARD (MCF)		
	Michèle VIGNAUX (PR)		
	Christine KIEHL (MCF)		
Suppléant président.e			
Emmanuelle AURENCHE (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

LICENCE LLCE L2 L3 PORTUGAIS

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
COELHO FERREIRA Maria da Conceição (MCF)	PEREIRA João Carlos Vitorino (MCF-HDR)		
	MARQUER Julie (MCF)		
Suppléant président.e			
CAPELA Charles (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

LICENCE LLCER L2 L3 PORTUGAIS-ESPAGNOL

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
COELHO FERREIRA Maria da Conceição (MCF)	PEREIRA João Carlos Vitorino (MCF-HDR)		
	MARQUER Julie (MCF)		
Suppléant président.e			
CAPELA Charles (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE 2022-2023

L2 ET L3 LLCE ALLEMAND ET ALLEMAND-SCANDINAVE

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Emmanuelle Aurenche -Beau (MCF)	Christophe Thierry (MCF)		
	Heike Baldauf (MCF)		
Suppléant président.e			
Caroline Olsson (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
LICENCE 2 ET 3 LLCE ESPAGNOL

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
DE HOYOS, José (MCF)	Charles Capela (MCF)		
	Julie Marquer (MCF)		
	Victoria Famin (MCF)		
	Laurent Martí (MCF)		
Suppléant président.e			
DE LA LLOSA, Alvar (PR)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE 2022-2023
L2 ET L3 LLCER ALLEMAND ET ALLEMAND-SCANDINAVE

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Wolfgang FINK (MCF)	Michel PERONI (PR)		
	Heike BALDAUF-QUILLIATRE (MCF)		
Suppléant président.e			
Christophe THIERRY (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
Master Traduction et Interprétation parcours TEL (M1 et M2)

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <u>Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> <u>Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u>
Sylvain Trousselard (MCF)	Françoise Orazi (PU)		
	Sylvie Protin (MCF)		
	Touriya Fili (MCF)		
	Weiwei Guo (MCF)		
Suppléant président.e			
Nathalie Dartai- Maranzana (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

Master Didactique des langues et TICE

NB : ouverture M1 seulement en 2022

Master Didactique des langues : Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : formation ne comportant pas 20% enseignants du monde professionnel
Heather Hilton, Professeur DDL Université Lyon 2	Jean-François Grassin, Maître de conférences, Sciences du langage & TICE (U. Lyon 2)	Emilie Magnat, Maître de conférences, Didactique de l'anglais et TICE (Lyon 2) [en congé maternité au printemps 2022]	
Suppléant président.e	Salem Khchoum, Maître de conférences, Didactique de l'arabe (Lyon 2)	Valérie Péan, PRAG d'espagnol & Didactique des langues (U. Lyon 2)	
Séverine Wozniak, PR anglais (U. Lyon 2)		Auréli Bourdais, PRAG, Anglais, Lyon2	

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35
MASTER 1 CILA DIGITAL

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
MATILDE ALONSO (PR)	ELISA ROSSI (MCF)	FLORENCE PLANTIER (PAST)	ELSA WEILL (IGE)
	SANDRA BINDEL (MCF)		
	SETTY MORETTI (MCF)		
	WEIWEI GUO(MCF)/		
	SALAH TRABELSI (PR)		
	CONCEIÇÃO COELHO (MCF)		
	MARIE LAUREILLARD (MCF)		
Suppléant président.e	Severine WOZNIAK (PR)		
CLAUDIA HEGEDUS (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

M1 MEEF CHINOIS

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Weiwei GUO (MCF)	Marie LAUREILLARD (MCF)		Shai-Ing HO
	Ting-Shiu LIN (MCF)		
Suppléant président.e			
Clotilde CASTAGNE-VEZIES (MCF)			

**COMMISSION PEDAGOGIQUE 2022-2023
MASTER MEEF 1 et 2 ALLEMAND**

Arrêté n° 2022-35

Président	Au moins 2 Enseignants chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Autres enseignants chercheurs et/ou Invités-es intervenants-es extérieurs-es (indiquer le statut)	Au moins un intervenant professionnel <u>Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Ralf Zschachlitz (PR)	Heike Baldauf (MCF)		Sylvie Dadomo
	Christophe Thierry (MCF)		
Suppléant Président :			
Wolfgang Fink (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

M1 LLCER ARABE

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
VALTER Stéphane (PR)	PAOLI Bruno (PR)	TESRIF Mustapha (PRAG)	
	TRABELSI Salah (PR)	FARAH Bushra (PRCE)	
Suppléant président.e			
OULDDALI Ahmed (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

M2 LLCER ARABE

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
VALTER Stéphane (PR)			
	PAOLI Bruno (PR)	TESRIF Mustapha (PRAG)	
	TRABELSI Salah (PR)	FARAH Bushra (PRCE)	
Suppléant président.e			
OULDDALI Ahmed (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE– 2022-2023

M1 et M2 TCISS – Traduction et Communication Spécialisée en Sciences de la Santé

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Pascaline Dury (PR)	Malcolm Harvey (MCF, anglais)		
	Sylvain Trousslard (MCF, italien)		Marie-Alice Rebours (vacataire, traduction médicale et TAO)
	Setty Moretti (MCF, espagnol)		
	Salah Trabelsi (MCF, arabe)		
Suppléant président.e			
Vincent Renner (PR)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

MASTER 1 ET 2 MEEF ANGLAIS

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel . Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement	
Joséphine Rémon, MCF	Joséphine Rémon, MCF	Hanane Nemoz		
	Agnès Delahaye, MCF			
	Marine Riou, MCF			
Suppléant président.e				
Clotilde Castagné-Véziès MCF				

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

MASTER 1 ET MASTER 2 LLCER ETUDES GERMANIQUES

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
MALKANI Fabrice, Professeur	BALDAUF Heike, MCF HDR		
	THIERRY Christophe, MCF		
Suppléant président.e			
FINK Wolfgang, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER MEEF ARABE

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
PAOLI Bruno (PR, Lyon 2)	MOKH Hilda (MCF, Lyon 3)	FARAH Bushra (PRCE, Lyon 2)	SCOTTO Malika (agréée, CSI)
	COURREYE Charlotte (MCF, Lyon 3)	TESRIF Mustapha (PRAG, Lyon 2)	
Suppléant président.e			
VALTER Stéphane (PR, Lyon 2)			

**COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
MASTER 1 ET 2 LLCE ANGLAIS**

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Axel Nesme, PR	Neil Davie, PR		
	Vincent Renner, PR		
	Denis Girard, PR		
Suppléant président.e			
Pascale Tollance, PR			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Master 1 et 2 Traduction et interprétation, parcours LACS

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
RENNER, Vincent (PR)	Corina VELEANU (MCF) ;		
	Alice BONZOM (MCF) ;		
	Julie MAKRI-MOREL (MCF)		
	Omar ASBAYOU (MCF)		
	Weiwei GUO (MCF)		
	Marie-Laure DURAND (MCF)		
	Sandra BINDEL (MCF)		
	Séverine WOZNIAK (PR)		
	Setty MORETTI (MCF)		
Suppléant président.e			
DURY, Pascaline (PR)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

Master 1 et 2 Etudes lusophones

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
João Carlos Vitorino Pereira (MCF)	Charles Capela (MCF)		
	Magali Kabous (MCF)		
Suppléant président.e			
Maria da Conceição Coelho Ferreira (MCF)			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
Master 1 et Master 2 - Etudes hispaniques

Département d'études des mondes hispanophone et lusophone

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
DE LA LLOSA Alvar PRÉSIDENT (PR)	Belén VILLAR DIAZ, MCF		
	Nathalie DARTAI MARANZANA, MCF		
	Sandra HERNANDEZ, PR		
	Idoli CASTRO, MCF		
	Oscar FREAN HERNANDEZ, PR		
	Philippe MEUNIER, PR		
	Philippe MERLO, PR		
Suppléant président.e			
Maria Victoria FAMIN, MCF			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
Master 1 et Master 2 MEEF Espagnol

Département d'études des mondes hispanophone et lusophone

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel <u>Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
DE LA LLOSA Alvar PRÉSIDENT (PR)	Belén VILLAR DIAZ, MCF		
	Nathalie DARTAI MARANZANA, MCF		
	Sandra HERNANDEZ, PR		
	Idoli CASTRO, MCF		
	Oscar FREAN HERNANDEZ, PR		
	Philippe MEUNIER, PR		
	Philippe MERLO, PR		
Suppléant président.e			
Maria Victoria FAMIN, MCF			